

COMPTE-RENDU SOMMAIRE de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le **17/10/2013**, à 20H 30, salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Luc DUFOUR, Maire.

Absents excusés : M.GUERARD pouvoir à V. DE LA HOGUE, H. SAVARY pouvoir à B.LEMAGNEN

Secrétaire de séance : E. BUELO

Personnel communal/ Poste adjoint technique 2^{ème} classe/ Fiche de poste entretien bâtiments communaux

Le Conseil Municipal décide d'augmenter le temps de travail de l'adjoint technique 2^{ème} classe de 16 H à 16 H 77 % à compter du 01/11/2013.

Acquisition des terrains / La Vallée

Le Conseil Municipal accepte la cession gratuite des consorts ADRIEN pour les parcelles : A 1099, A 1101 et A 1103 d'une superficie totale de 3 a 61 ca.

CD 413 – Enfouissement des réseaux ORANGE

Le Conseil Municipal donne un avis favorable aux devis établis par Orange pour la dissimulation de l'artère ORANGE :

- sur la section « route des Vaux/ route de l'Eglise » avec une participation de la commune pour un montant de 1 701 € 02 ;
- sur la section « route de l'Eglise – entre école et château », montant dû par la commune de GONNEVILLE, 3 356 € 60.

Travaux de restauration de l'Eglise Saint-Martin de Gonneville

La commune a établi un programme pluri-annuel pour les travaux de restauration de l'Eglise Saint-Martin de Gonneville. Ces travaux consistent, dans un premier temps, en la reprise des joints de la partie basse de l'Eglise et la pose d'un pavage autour de l'Eglise afin d'écarter les eaux de ruissellement.

Le Conseil Municipal s'engage auprès de la société DP-MG qui a été retenue pour la maîtrise d'œuvre, à assurer les deux premières phases de ce programme, à savoir :

- tranche ferme (dépôt d'un permis de construire) ;
- tranche conditionnelle 1 (établissement du dossier de consultation des entreprises) ;

Assistance à maîtrise d'œuvre

Le Conseil Municipal retient les propositions de la société DP-MG pour les missions d'assistance à maîtrise d'œuvre pour les tranches fermes de :

-la construction d'une nouvelle salle polyvalente : réalisation d'un plan topographique, consultation et choix d'un géomètre en vue de l'établissement du plan topographique de la zone et mise au point du programme de la salle communale, pour un montant HT de 2 546 €.

- pour l'aménagement d'un centre bourg : réalisation d'un plan topographique, consultation et choix d'un géomètre en vue de l'établissement du plan topographique de la zone ; interface avec l'Etablissement Public Foncier de Normandie ; contacts des offices d'habitat ; pour un montant HT de 1 857 € 25.

Les tranches conditionnelles seront étudiées, pour ces deux dossiers, après les élections municipales de mars 2014.

Plan Local d'Urbanisme (PLU) / Modification

Afin de mettre en conformité le schéma d'aménagement de la zone 2 Au dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) pour la modification en cours du PLU, une réunion a eu lieu en mairie de Gonneville, le 17/09/2013, en présence de représentants de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, de la Chambre d'agriculture, de l'Agence Régionale de Santé, de l'ARIM des Pays Normands.

Affaires scolaires

Afin de faire le point sur cette réforme, une première réunion a eu lieu le vendredi 11 octobre 2013 en présence des agents qui ont la responsabilité des activités périscolaires. Ce 1^{er} bilan est positif.

Lors du Conseil d'école du 17/10/2013, un avis favorable a été donné à la poursuite de l'organisation telle qu'elle a été mise en place cette année.

Une réunion de coordination aura lieu le lundi 4 novembre au siège de la Communauté de Communes dans le but éventuel de mettre en place un Plan d'Education Territoriale (PEDT) et de faire passer la compétence de l'organisation des TAP (temps activités périscolaires) à la Communauté de Communes du canton de St-Pierre-Eglise.

Plateau sportif- Clôtures terrain skate-park

Un avis favorable est donné au devis de l'entreprise LEBLOND, de Gonneville, pour la délimitation par une clôture en rondins de bois, de la piste de skate-park, pour un montant de : 1 833 € 30 HT.

Bâtiments communaux/ Travaux

-Cantine scolaire : Le Conseil Municipal approuve le remplacement de la faïence dans la cuisine de la cantine scolaire par une plaque inox.

- Salle activités périscolaires : Afin de réduire les nuisances sonores de la salle où sont dispensées les activités périscolaires, le Conseil Municipal donne un avis favorable au devis présenté par l'entreprise LEBLOND, de Gonneville, pour la pose d'un sous-plafond en retenant la plus-value pour un éclairage de plafond encastrable, soit un prix total de 3 074 € 75 HT.

Communauté de Communes du canton de St-Pierre-Eglise

- Diagnostic de territoire : La Communauté de Communes du canton de St-Pierre-Eglise a engagé une réflexion sur un projet de construction d'un centre socio-culturel ou centre social sur le territoire du canton.

Afin de baser les choix qui devront être faits sur des données pertinentes et actualisées, des questionnaires ont été distribués aux habitants du canton.

- Commission ordures ménagères : Afin de réduire le temps passé pour la collecte et le nombre de kilomètres parcourus par tournée et ainsi réduire le coût de la prestation, un nouveau planning de ramassage des ordures ménagères a été établi. Toutefois, cela n'occasionnera pas de changement pour la commune.

Dans le cadre de l'agrandissement de la déchetterie, un container supplémentaire sera placé pour le recyclage des cartons.

Informations et interventions diverses

-Urbanisme : depuis le 19/09/2013, ont été déposées en mairie : 1 demande de permis de démolir, 1 demande de transfert de permis de construire, 2 demandes de certificat d'urbanisme.

- Voirie départementale : une réunion est prévue le 23/10/2013 avec Monsieur MARIE, de la Direction des Routes Départementales, afin de régler différents problèmes sur la voirie départementale dont la réglementation de vitesse sur le CD 24, le remplacement des parterres et la mise en place de feux clignotants au Hamel Es Ronches.

- Chemins communaux : la chasse du Hameau Lucas, mitoyenne avec la commune de Bretteville-en-Saire, et qui avait été réouverte par cette commune, est de nouveau envahie par les ronces.

- Logements communaux / Le recouvrement de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères sera demandé aux locataires des logements communaux :

- Stationnement sur voirie communale : il est signalé le stationnement gênant de véhicules, route du hameau Valognes, constituant un danger pour les usagers.

- Téléthon 2013 : comme les années précédentes, un défi « crêpes » sera organisé sur la commune les 6 et 7 décembre 2013.

- Elections municipales : les électeurs sont convoqués les 23 et 30 mars 2014 en vue de procéder au renouvellement des conseils municipaux.

Pour extrait conforme, le 21/01/2014

Le secrétaire de séance :

E. BUELO

Le Maire :

L. DUFOUR